

**Plus de 4000 suppressions de postes !**  
**Des milliers de fermetures de classes à venir !**  
**Inacceptable ! Préparons la mobilisation sans attendre !**

Montreuil, le 27 janvier 2026

Le Premier ministre Lecornu a maintenant décidé d'imposer par le 49-3 son budget d'austérité et de guerre au terme d'un accord de non-censure avec les députés du Parti Socialiste. Le budget Macron-Lecornu, c'est 7 milliards d'euros de plus pour l'armée, des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et une offensive inédite contre la Sécu, contre l'Ecole publique, contre l'Hôpital public, contre les droits et les garanties collectives des salariés. Rien pour les salaires entraînant une nouvelle dégringolade du pouvoir d'achat, rien pour améliorer les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader....

Lors du CSA ministériel du lundi 26 janvier, le ministre a présenté ses mesures concernant les postes.

**Une saignée sur les postes ! Des milliers de fermetures de classes à venir !**

Selon les documents présentés par le ministère : dans le premier degré, 2 229 postes sont supprimés. Seules les académies de la Guyane et de Mayotte ne perdent pas de postes. Lille perd 265 postes, Versailles -170, Nancy-Metz -160, Normandie -153, Nantes -151, Créteil -140, Lyon -139... Une réserve de 266 postes serait utilisée pour les quartiers politique de la ville (100 postes), pour les écoles orphelines (100 postes), pour des conseillers techniques en santé mentale (50 postes), pour des inspecteurs pour le contrôle de l'enseignement privé (10 postes), pour des postes « trouble du neurodéveloppement » (6 postes) ...

Dans le second degré, 1803 postes sont supprimés. Lille perd 190 postes, Rennes -153, Normandie -150, Bordeaux -140, Paris -134, Poitiers -125... Personnels de laboratoire -17 postes... Une réserve de 108 postes serait utilisée pour des conseillers techniques en santé mentale (50 postes), pour des inspecteurs pour le contrôle de l'enseignement privé (20 postes), pour des postes « trouble du neurodéveloppement » (25 postes), le reste à déterminer...

**Saignée à laquelle il faudra encore ajouter les postes préemptés pour les PAS !**

Alors que des milliers d'élèves sont toujours en attente de place dans les structures spécialisées ou adaptées, le ministre annonce la multiplication des PAS, qui ont vocation à remplacer les PIAL et permettent le contournement des notifications MDPH. Ce dispositif composé d'un enseignant (spécialisé de préférence) à temps plein et d'un éducateur spécialisé à temps plein substitue du « coaching » au lieu d'une réelle prise charge des élèves dans des classes ou des structures spécialisées. Pire, aucun poste n'est budgété pour financer ces PAS. 480 PAS ont été créé à la rentrée 2025. L'objectif est de créer 1000 PAS de plus (!) à la rentrée 2026 et 1000 PAS encore à la rentrée 2027. Ce sont donc 1000 postes supplémentaires qui vont être préempter pour les PAS ce qui va encore entraîner au moins 1000 nouvelles fermetures de classes !

**Un enfumage concernant les postes « Ecole inclusive »**

Concernant l'annonce de 2000 postes pour l'Ecole inclusive annoncé récemment pour justifier un pacte de non-censure, c'est un total enfumage ! Il s'agit en fait de 1200 postes d'AESH qui avait déjà été budgétés, de 500 postes d'AESH supplémentaires annoncés qui seront facilement financés par les postes budgétés non pourvus (plusieurs milliers chaque année), et 300 postes d'enseignants spécialisés (dont 50 dans l'enseignement privé) qui sont annoncés mais non budgétés donc qui seront pris sur l'enveloppe globale.

## **Toujours rien pour les autres corps de personnels !**

Pour les postes administratifs en EPLE et les CPE, la présentation du ministère évoque un schéma d'emplois « neutre » mais lorsqu'il n'est pas prévu de création des postes nécessaires pour l'ouverture de nouveaux établissements, il n'y a rien de neutre, il y a bien des suppressions de postes, pris dans des EPLE existants.

Si la FNEC FP-FO ne peut que se satisfaire de l'abandon du SNU, nous avons dénoncé l'impact des 20 suppressions de poste dans les services Jeunesse et Sports déjà bien malmenés depuis l'intégration à marche forcée à l'EN.

Concernant les services déconcentrés, le ministère ne répond pas à la revendication de création de postes à la hauteur des besoins pour assurer les missions et par exemple mettre un terme aux retards dans le versement des salaires et autres éléments de rémunération. La seule indication donnée aux recteurs de région académique porte sur des priorités (le contrôle des établissements privés notamment) et des profils de postes « assez qualifiés », donc des postes de chargés de mission et autres chargés de pilotage qui viendront seconder les recteurs pour accélérer le dépeçage des services... Il ne s'agit donc pas de soulager les services de gestion qui croulent sous les surcharges de travail !

Aux 100 postes de Psyen pris dans les réserves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, s'ajouteraient la création de 100 postes d'Assistants sociaux et 100 postes de personnels infirmiers mais ces informations sont à confirmer puisque les déclarations du ministre ne se retrouvent pas dans les documents présentés, et, de toutes façons, sont loin de répondre aux besoins, en particulier compte tenu de l'orientation ministérielle de glissement de certaines missions vers le premier degré.

14 postes de personnels de direction sont créés ce qui est bien insuffisant pour faire face aux besoins en particulier pour mettre en place une brigade de remplacement de chefs d'établissement comme le réclame la FNEC FP-FO.

Les créations de postes d'inspecteurs sont très insuffisantes compte tenu de missions supplémentaires imposés par le gouvernement de contrôle de l'enseignement privé.

## **Combattre sans attendre ce budget de guerre et d'austérité !**

Ces conditions inacceptables provoquent la colère et la résistance des personnels et des parents d'élèves qui se sont mobilisés et ont permis d'obtenir des annulations de suppressions de classes.

**La FNEC FP-FO réaffirme pour sa part ses revendications :**

- annulation de toutes les suppressions de postes**
- création de tous les postes statutaires nécessaires dans toutes les catégories de personnels**
- mise en place immédiate du plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent**
- un statut, un vrai salaire pour un temps plein de 24h pour les AESH**
- abandon des PIAL et des PAS**
- création de tous les postes spécialisés nécessaires, création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.**

**La FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir sans attendre, à mettre en discussion les revendications concernant les postes et à organiser la mobilisation avec les personnels, les parents et les élus pour refuser ce budget de guerre et d'austérité.**